

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2007

TRAVAIL, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT - (n° 4)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 136

présenté par
M. Sandrier, M. Brard, M. Muzeau

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« Projet de loi en faveur de la rentabilité financière, de la spéculation immobilière et de la restauration des privilèges ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.